

LES + ACTU CULTURE MEDIAS PROGRAMMES TÉLÉ FESTIVALS ABONNÉS CONCOURS NEWSLETT

Accueil / Actu / Racisme en ligne: qu'attend la Belgique pour réagir?

## Internet

# Racisme en ligne: qu'attend la Belgique pour réagir?





05/07/2019 Martin Monserez

Alors que la France discute d'une nouvelle loi pour limiter les contenus haineux en ligne, la Belgique n'a toujours pas adopté de plan de lutte contre le racisme... Nous avons donné la parole à des Belges victimes de racisme sur internet.

Cette semaine chez nos voisins, une nouvelle proposition de loi visant à renforcer le rôle des réseaux sociaux dans gestion des contenus haineux et le harcèlement sur Internet était examinée par l'Assemblée nationale française. Hier, l'une des mesures clés du texte proposé par la députée **Laetitia Avia** (*La République En Marche*) a été adoptée : l'obligation de retrait (ou de déréférencement) en 24 heures de contenus "manifestement" illicites - les incitations à la haine, la violence, les injures à caractère raciste ou encore religieux - à laquelle devront se plier **Twitter** ou encore **YouTube**, sous peine d'une condamnation à des amendes jusqu'à 1,25 million d'euros pour les sites qui ne respectent pas la règle.

**PUBLICITÉ** 





"Ce qui n'est pas toléré dans la rue ne doit pas davantage l'être sur Internet", a résumé la députée Avia, elle qui avait justement envoyé il y a quelques jours sur... Twitter une petite vidéo très partagée d'une opération choc, dont le but était de faire prendre conscience de la violence des propos parfois tenus sur Internet en toute "impunité".





Laetitia Avia
@LaetitiaAvia

Ça vous choque dans la rue. Pourquoi l'accepter sur internet ? #PPLCyberHaine

4 785 09:23 - 25 juin 2019

4 025 personnes parlent à ce sujet

La Belgique devrait-elle s'inspirer de la France ? Après avoir subitement découvert il y a près d'un an les relents racistes qui animent une partie de la population à la suite de <u>l'affaire</u> <u>Cécile Djunga</u> – <u>et plus récemment avec Salima Delabbas</u> – <u>Unia</u> (Centre inter-fédéral pour l'égalité des chances) révélait le 21 mars dernier (journée internationale de lutte contre le racisme) une augmentation du nombre de dossiers liés au racisme. "La Belgique n'est pas un pays raciste, mais ici comme ailleurs, les discriminations raciales existent. Notre pays n'a



866 incidents racistes ont été recensés par Unia en 2018, contre 782 en 2017. Soit une hausse de 11%. Et vu le nombre de commentaires abjectes qu'on lit régulièrement en ligne, on est presque étonné que ce nombre ne soit pas plus élevé.

# "Le racisme est plus déguisé aujourd'hui"

En Belgique, inciter publiquement d'autres personnes à la discrimination, à la haine ou à la violence envers certaines personnes ou certains groupes est interdit. Mais la liberté d'expression ne l'est pas. En d'autres termes, "choquer, déranger ou inquiéter", dans la rue ou sur le net, est autorisé par la loi. Résultat : tous les jours, des personnes se font insulter à cause de leur origine, religion, couleur de peau, orientation sexuelle... en toute impunité. Et pour les victimes de ce *bashing*, il est difficile de savoir comment bien réagir. Car le comportement des harceleurs est sournois, particulièrement sur internet. Et le racisme parfois plus "subtil" qu'il n'y paraît.

"Je trouve que le racisme est beaucoup plus déguisé aujourd'hui. Les gens savent qu'il ne peuvent plus insulter aussi clairement qu'auparavant, ils tournent leurs commentaires autrement avec des phrases du genre : « Sans vous, on se sentirait mieux ». On ne peut pas bloquer une personne pour ça", explique Barbara, jeune chanteuse métisse bruxelloise. "Sur mes vidéos que je poste sur YouTube, je vois aussi des commentaires du style « Tiens, elle chante comme une blanche. » Quand on lit des choses comme ça, on se sent juger seulement sur notre apparence et pas sur ce qu'on fait. J'essaye donc de lire le moins de réaction possible, même si c'est important d'avoir un retour critique sur mon travail."

Les gens ne sont pas habitués de voir une femme noire s'exprimer publiquement. Plus on prend de la place médiatiquement, plus on dérange.

Betel travaille dans la lutte contre le racisme au sein de <u>BePax</u> (association d'éducation permanente) et collabore avec le webmedia <u>Tout va bien</u> qui décrypte l'actu-société à travers des capsules postées sur les réseaux sociaux. Les vidéos qui recueillent le plus de commentaires négatifs sont souvent les siennes. Pourquoi ? Betel est noire. "Ca tombe souvent dans l'insulte gratuite et le racisme primaire comme il faut. Ca ne m'apporte rien de lire les commentaires, donc j'évite. Mais comme je ne regarde pas, je ne modère pas non plus et malheureusement d'autres personnes peuvent se faire attaquer en prenant ma défense..."



femme noire s'exprimer publiquement. Plus on prend de la place médiatiquement, plus on dérange. Et c'est arrivé plusieurs fois que des personnes partagent mon profil Facebook personnel sur leur propre mur pour inciter leur réseau à m'interpeller directement en messages privés. La dernière fois que quelqu'un a partagé mon profil, je l'ai contacté en lui disant que si j'étais harcelée ça allait lui retomber dessus. Mais ça ne fonctionne pas toujours..." soupire la jeune femme.

# Campagne raciste organisée

Un commentaire raciste lâché à destination d'un(e) inconnu(e) sur les réseaux sociaux peut causer de graves dégâts. Mais ce peut être encore malsain quand cela se produit dans un cadre plus restreint. L'intranet d'une faculté supérieure par exemple... Cette mésaventure est arrivée il y a quelques années à Crystal, lorsqu'il était étudiant à l'ULB. "Au cours de l'année académique 2012-2013, j'étais délégué sandwich au sein du cercle Solvay à l'ULB. Dès l'élection pour le poste en début d'année, un autre délégué populaire et bien connu des autres cercles étudiants m'a pris en grippe. Je ne comprenais pas pourquoi mais, toute l'année, il a mené une campagne calomnieuse en disant aux étudiants de ne pas acheter à manger chez nous parce que c'était mauvais. Ce qui en plus d'être faux était complètement con parce qu'il ruinait l'activité économique de son propre cercle..."

Le jeune homme demande à maintes reprises à son harceleur de stopper et se plaint plusieurs fois auprès de la présidence de son cercle qui ne réagit pas. Vient alors l'heure du bilan et de l'assemblée générale du cercle en fin d'année. "Au préalable, chaque délégué doit publier un vade-mecum sur l'intranet de la faculté, dans lequel il ou elle peut expliquer tout ce qui s'est bien ou mal passé. Ces commentaire sont accessibles à tous et j'y ai étalé ce qui était arrivé, en toute transparence."

"Il paraît qu'on ne va plus jamais élire un nègre comme délégué du cercle."

Après avoir reçu des messages de désapprobation ("Pourquoi tu as fait ça, ça va être le bordel à l'AG maintenant ?"), Crystal est appelé en urgence par des amis le surlendemain de sa publication. "Ils me disent qu'il y a une campagne raciste contre moi sur le chat de l'intranet. Une multitude de messages m'étaient adressé, du genre « Il paraît que le nègre ne sait pas faire de sandwich », « Il paraît que le sale nègre vient de la brousse », « Il paraît qu'on ne va plus jamais élire un nègre comme délégué du cercle », ça ne s'arrêtait pas. C'était à chaque fois des personnes différentes, et ça a continué comme ça toute la semaine..."



faire. Comme j'aurai dû aller en parler aux autorités de l'ULB. C'était clairement une campagne raciste orchestrée à mon encontre."

#### Tags:

internet, réseaux sociaux, racisme, France, Belgique, Cécile Djunga, Salima Belabbas, Laetitia Avia , Loi

## **Contenus Sponsorisés**

Recommandé par

#### **AUFEMININ**



Les plus beaux looks de Lady Diana en images

## **Security Savers**



Cette astuce simplissime protègera votre ordinateur gratuitement

#### **Nutrivia**



Problèmes intestinaux : «C'est comme un karcher pour votre intestin»

### Science et Bien-Être



Mincir du ventre : Un truc simple à faire dès ce soir